



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2014

Association : Les Archers de la Trémoille

Adresse du siège social : 7 bis, rue Denfert Rochereau 79100 LUZAY

Tél. : 05.49.66.19.49 ou 06.52.62.02.50

Le 10 octobre 2014 à 20 h 50, les membres de l'association « Les Archers de la Trémoille » se sont réunis au Pôle sportif de la communauté de communes du Thouarsais au 46, rue de la Diligence à SAINTE VERGE en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Les participants à cette assemblée générale sont les suivants : Marc **AUBERT**, Alain **BANCHEREAU**, Thomas **BANCHEREAU**, Isabelle **BERNIER**, Patrick **BOINOT**, Pierric **BOINOT**, Anita **DAHAI**S, Kévin **DAHAI**S, Tony **DAHAI**S, Rémi **DAIRON**, Linda **FILLION**, Pascal **FILLION**, Dominique **GUERINET**, Jeannette **GUILLETAT**, Patrick **JOUEO**, Olivier **MAGNIER**, Thibault **MAGNIER**, Yvon **MAROT**, Olivier **MARTIN**, Marie-Paule **PIET**, Laurent **PROUST**, Sylvie **PROUST**, Didier **RABIN**, Pascal **RAKOTOB**E, Jean-Claude **RICARD**, Loïc **SENECHAUD**, Alain **SUDRAT**, Clément **THEBAULT**, Julien **GILLARD**.

Monsieur Philippe **COCHARD**, maire adjoint nous rejoindra au cours de cette assemblée générale.

Excusés : Mme Nadine **SECHET**, Présidente de la ligue du Poitou-Charentes de tir à l'arc, M. Bernard **PAIN**EAU, Président de la communauté de commune du Thouarsais, M. Patrice **PINEAU**, Maire de la Ville de Thouars, M. Mickaël **CHABAUTY**, Directeur de caisse de Crédit Mutuel de Thouarsais-Airvault, M. Eric **CONSTANTIN**, Mme Gabrielle **CONSTANTIN**, M. Romain **COUTAND**, Mme Valérie **GOILOT**, M. Mathias **PROUST**, M. Axel **VIDAL** et Mme Laurine **FILLION**.

M. Romain **COUTAND** et M. Eric **CONSTANTIN** ont donné pouvoir à M. Tony **DAHAI**S aux fins de les représenter lors de cette assemblée générale ordinaire. M. Tony **DAHAI**S pourra, en leurs noms, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Mme Valérie **GOILOT** a donné pouvoir à Mme Anita **DAHAI**S aux fins de la représenter lors de cette assemblée générale ordinaire. Mme Anita **DAHAI**S pourra, en son nom, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Plus de 1/4 des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 de nos statuts.

L'Assemblée était présidée par M. Tony **DAHAI**S président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Pierric BOINOT, secrétaire de l'association et de M. Didier RABIN trésorier de l'association.

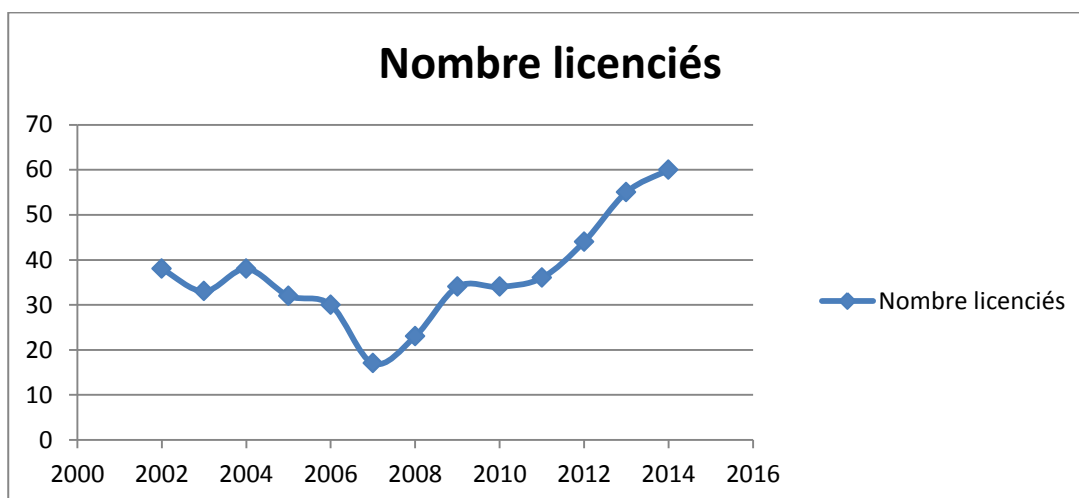
L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral du Président
- Approbation du PV de l'AG du 11 octobre 2013
- Cotisation (montant part club-saison 2015-2016)
- Election de nos représentants aux AG du département et de la ligue
- Bilan d'activités
- Rapport financier
- Approbation du budget
- Bilan sportif
- Questions diverses

1. Rapport moral du président

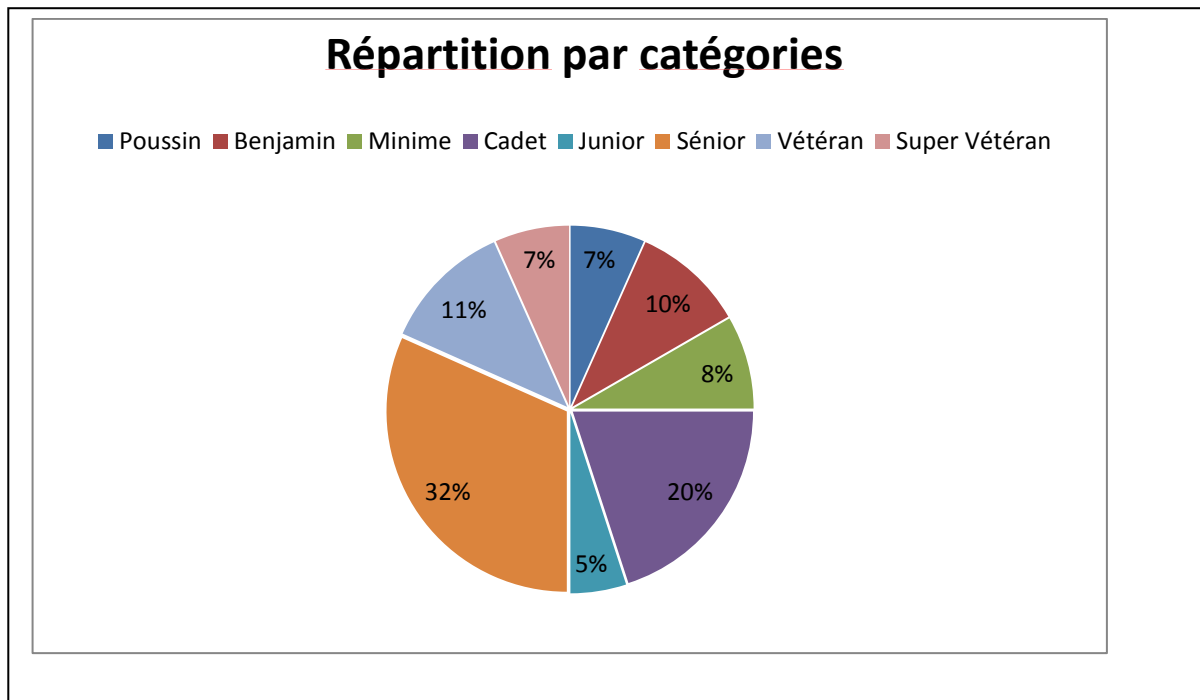
L'année 2015 sera une année importante pour notre club. En effet ce sera le quarantième anniversaire de notre association. On peut le dire haut et fort, notre club participe à l'animation du territoire Thouarsais. De nombreux Thouarsais et Thouarsaises ont découvert le tir à l'arc grâce aux archers de la Trémoille. Que de chemin parcouru, depuis 1975 où une poignée d'hommes et de femmes ont créé notre association. C'est du côté du château de Beauvais sur la commune de Saint Léger de Montbrun que les premières flèches ont été décochées.

La saison dernière a été encore une nouvelle étape pour nous. Un nouveau record de licenciés a été atteint. Pour l'exercice passé, nous étions 60 licenciés. Ce chiffre va sûrement encore être battu cette saison. Grâce à la réforme territoriale, la communauté du Thouarsais s'est vu rejoindre par de nouvelles communes, malgré cet agrandissement, nous sommes toujours le seul club de tir à l'arc du nouveau territoire. Au cours de cette assemblée, Didier notre trésorier vous présentera le compte de résultats de la saison passée et le budget prévisionnel pour la saison 2014-2015. Kevin vous présentera le bilan sportif de la saison écoulée. Tony présentera le rapport d'activité de notre association.



Quelques chiffres :

25 % des licenciés sont des féminines, 50 % des licenciés sont des jeunes, la moyenne d'âge est de 30 ans (9 à 84 ans) 75 % de taux de renouvellement de licence



Tony nous présente la liste de nos partenaires :

Nos partenaires institutionnels :

- La fédération Française de tir à l'Arc
- La ligue Poitou-Charentes de tir à l'Arc
- Le Comité départemental de tir à l'Arc des Deux-Sèvres
- La Commune de Thouars
- La communauté de communes du Thouarsais
- Le comité départemental olympique et sportif des Deux-Sèvres.
- La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
- Le centre national pour le développement du sport

Nos partenaires privés :

- Salon de coiffure « Créatif »
- SARL Baudry Industrie
- SARL Dubillaud
- SARL Guichard
- La société « Fradin Bretton »
- Hotellerie St Jean
- Everblue
- Taxi Georget
- Opticien Krys
- GAEC Desnouhes
- Crédit mutuel de Thouars
- La Société « Le Rouge Gorge »

- Laboratoire « Rivadis »

2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de 2013

Tous les membres de notre association ont été destinataire d'une copie du procès verbal de l'assemblée générale de l'année précédente. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité par vote à main levée

3. Élection de nos représentants aux assemblées générales de la ligue du Poitou-Charentes et du comité départemental des Deux-Sèvres

- M. Marc AUBERT représentera notre association à l'Assemblée générale de la ligue Poitou-Charentes de tir à l'arc.
- Mme Anita DAHAIS représentera notre association à l'Assemblée générale du comité départemental de tir à l'arc des Deux-Sèvres.

Tony rappelle que ces assemblées sont ouvertes à tous les licenciés de la Fédération Française de tir à l'Arc.

4. Rapport activité

Tony nous présente ce rapport

❖ Les Formations :

Plusieurs licenciés de notre club ont réalisé des formations, le détail est le suivant :

- Recyclage arbitres en octobre 2013 : Marc Tony
- Basi compta en octobre 2013 : Didier Tony Anita
- Comment valoriser le bénévolat dans mon association en octobre 2013 : Anita Tony
- Entraîneur 2 en octobre et en novembre 2013 : Pascal RAKOTOBE
- Comment ne pas s'ennuyer à l'assemblée générale en décembre 2013 : Anita Tony
- La responsabilité des dirigeants, l'assurance en mars 2014 : Anita Tony
- La mutualisation des moyens humains en mars 2014 : Anita Tony
- Mobiliser des partenaires privés sponsor-mécène en Avril 2014 : Anita

❖ Animation «Tir à l'arc» :

- Les Portes ouvertes de notre partenaire « Le domaine de la Mongeais »
- La section de VTT de Mauzé Thouarsais des Cyclo Thouarsais
- Les vingt ans de la rénovation du collège Marie de la Tour d'Auvergne
- La fête du nautisme avec les Alligators Thouarsais

❖ Les travaux :

- Aménagement d'une mezzanine à l'espace clubs
- Ciblerie pour les animations
- Peinture de la ciblerie du Grand Bournais
- Remise en état de la ciblerie salle et extérieure

- Mise en place d'un éditorial sur notre site.
- Création d'un flyer

Pascal Fillion ajoute que les Archers de la Trémoille, aidés des archers de l'Autize (Ardin) se sont également investis à la fabrication des chevalets de la ciblerie départementale.

❖ Nos Concours :

- Tir en salle du 9 et 10 Novembre 2013 (154 départs pour le sélectif et 38 départs pour le spécial jeunes)
- 1^{ère} manche de la Division Régionale Excellence (D.R.E) du 4 mai 2014

❖ Les entrainements avec le brevet d'Etat Jonathan HERIN

Ces entrainements ont été suivis en moyenne par 10 personnes. Ils ont donné entière satisfaction aux participants. Ces entrainements sont reconduits pour la prochaine saison (13 séances de deux heures)

❖ Nos projets :

- Réaménagement du terrain au stade Philippe MORIN
- Déplacement de la ciblerie de 90 mètres à 70 mètres
- Pelouse
- Butte de terre pour la sécurité
- Changement des stramits de toute la ciblerie
- Achats de matériel
- Une salle dédiée au tir à l'arc ????
- La montée de l'une de nos équipes en Division 2 nationale ou en Division nationale arc à poulies
- Formation de 2 nouveaux Entraîneurs 1 (Pierric et Tony)
- Organisation d'une rencontre jeune le 8 novembre 2014
- Organisation d'un concours tir en salle le 8 et 9 novembre 2014
- Organisation d'une rencontre jeune juin 2015
- Organisation d'un concours Fita Fédéral en juin 2015

5. Compte de résultats 2013-2014 et Budget prévisionnel 2014-2015

Didier, notre trésorier, nous présente le bilan financier et le prévisionnel. Il nous indique que l'exercice dernier a été réalisé sans subvention CNDS et sans celle de la ville de Thouars. En effet, la subvention de la ville n'est arrivée qu'en septembre, notre exercice comptable se terminant au 31 août, elle ne peut donc pas figurer dans celui-ci. Pour les fonds CNDS, nous pensons les toucher en novembre 2014.

Malgré cela, l'exercice 2013-2014 reste équilibré. Pour l'année écoulée nous avons un total de charge de 10 405 € et un total de produit de 12 154€, soit un excédant de 1749€. Cet excédant a été obtenu grâce aux recettes de nos 2 concours.

Didier nous présente le bilan prévisionnel de 2014-2015, il s'élève à 11 440€. Cette année, les contributions volontaires en nature et les heures de bénévolat sont ajoutées au budget prévisionnel, ce qui élève notre budget à 33 860€.

Rémi demande quelques précisions sur certaines parties de ce budget. Didier reconnaît encore avoir quelques difficultés avec le nouveau logiciel Basi-Compta. Il précise que les comptes sont à la disposition de chaque adhérent.

Quitus est donné à notre trésorier pour la gestion financière de notre association.

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par vote à main levée.

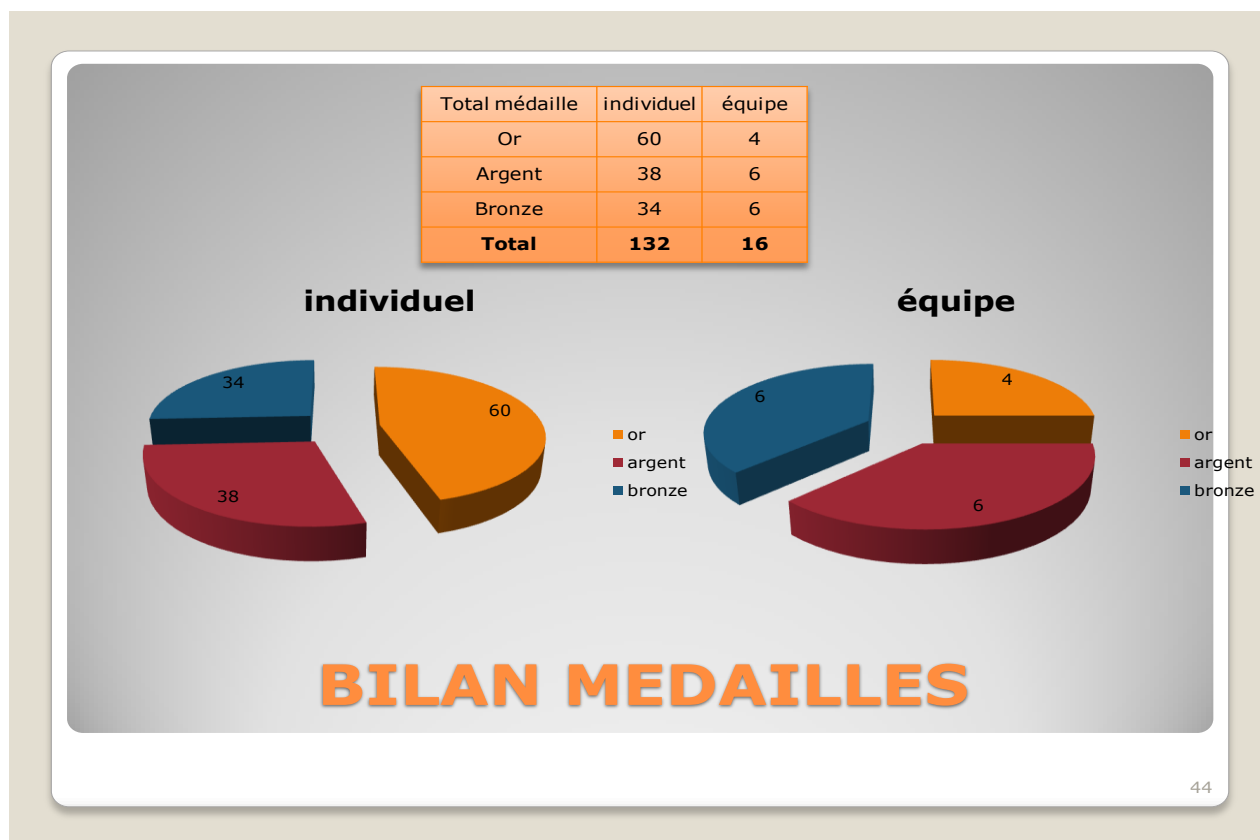
6. Cotisation part club

Lors de sa dernière réunion, le comité directeur de notre club a décidé de soumettre à notre assemblée générale, une augmentation de la part club de la licence de 2€ pour la saison 2015-2016. Cette augmentation est sollicitée pour remplacer le cas échéant la perte de partenaire privé. Le vote est réalisé :

Contre : 1. Abstention : 1. Pour : 27

7. Bilan sportif

Kévin nous présente le bilan sportif pour la saison 2013-2014. Le bilan sportif du club est plutôt bon, car nos archers compétiteurs ont réalisé pas moins de 262 départs en concours sur les différentes disciplines. 41 archers ont participé à des compétitions. Tout cela avec un bilan de 148 médailles, 132 en individuelle et 16 en équipe



15 titres de champions départementaux dans les différentes disciplines

4 titres de champions régionaux : 3 en Fita et 1 en Campagne

Nos équipes ont été classées : DRE homme classique 2^{ème}, DRE femme classique 6^{ème}, DRE homme poulie 7^{ème} et DREA homme classique 11^{ème}.

Rémi a participé au championnat de France Fita vétéran, il a fini 27^{ème}.

Nos archers sont souvent mis à l'honneur dans les articles de presse locale.

8. Intervention de M. le Maire adjoint

M. COCHARD félicite notre club pour les bons résultats obtenus en compétition. Il s'engage à faire son possible pour le réaménagement du pas de tir du grand Bournais. Il nous indique aussi qu'il allait étudier une solution pour le financement de l'entretien des stramits.

9. Questions diverses

Olivier MAGNIER demande quelques précisions sur l'organisation horaire de la salle et du terrain extérieur, ainsi que sur le planning pour l'ouverture des portes avec les différents possesseurs de clef.

Il s'interroge également sur le nombre assez faible de cibles extérieurs à 70 mètres. Tony lui indique que nous disposons de deux cibles mobiles en plus.

Loïc pose des questions sur l'organisation des rencontres jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 30

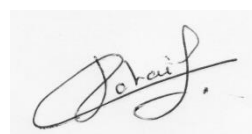
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire



BOINOT Pierric

Le président



DAHAIIS Tony